

POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE



**LYCEE BUFFON 15 NOVEMBRE 2021**

**RÉUNION D'INFORMATION  
DES PARENTS D'ÉLÈVES DE SECONDE**

**VERS LES CLASSES DE PREMIÈRE  
ET DE TERMINALE, PUIS VERS  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

[www.lycee-buffon.fr](http://www.lycee-buffon.fr)

[ce.0750693w@ac-paris.fr](mailto:ce.0750693w@ac-paris.fr)



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE ET  
DE LA JEUNESSE



## Le déroulé de cette réunion:

- ❖ Disciplines et horaires du cycle terminal (première et terminale)
- ❖ Quels sont les enseignements de spécialité ?
- ❖ La voie technologique
- ❖ Processus d'orientation au cours de l'année de seconde
- ❖ Comment choisir mes spécialités ?
- ❖ Ressources
- ❖ Le baccalauréat à partir de la session 2023



# Rappel : la scolarité au lycée général et technologique

- En **première** : tronc commun + 3 spécialités (+ options)
- En **terminale** : tronc commun + 2 spécialités parmi les trois suivies en 1<sup>ère</sup> (+ options)



# Classes de première et terminale générales: horaires des enseignements communs en bleu

	PREMIERE	TERMINALE
Français	4h	-
Histoire-géographie	3h	3h
Enseignement moral et civique	18h annuelles	18h annuelles
Langues vivantes A et B	4h30	4h
Education physique et sportive	2h	2h
Enseignement scientifique	2h	2h
Philosophie	-	4h
Total	16h	15h30
S'ajoutent les enseignements de spécialité	3 x 4h	2 x 6h

Accompagnement au choix de l'orientation : en première, puis en terminale, 54 heures, à titre indicatif, selon les besoins des élèves et les modalités de l'accompagnement à l'orientation mises en place dans l'établissement.

# Les lycées généraux proposent des enseignements de spécialité :

- **Mathématiques**
- **Physique-chimie**
- **Sciences de la Vie et de la Terre**
- **Sciences économiques et sociales**
- **Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques**
- **Humanités, littérature et philosophie**
- **Langues, littératures et cultures étrangères : anglais à Buffon**
- **Arts (arts plastiques** ou musique ou théâtre ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts)
- **Numérique et sciences informatiques**
- Sciences de l'ingénieur
- Littérature, langues et cultures de l'Antiquité
- Biologie écologie (uniquement dans les lycées agricoles)
- Education physique, pratiques et culture sportives



# L'organisation en séries est maintenue pour la voie technologique

- Dès la fin de la seconde, les élèves optant pour la voie technologique se dirigent vers une série, qui déterminera leurs enseignements. Il existe huit séries technologiques :
  - ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social
  - STL : Sciences et technologies de laboratoire
  - STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
  - STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
  - STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion
  - STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
  - TMD : Techniques de la musique et de la danse
  - STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (dans les lycées agricoles uniquement)



# Année scolaire 2021-2022 : choix des enseignements de spécialité en première par les élèves du lycée Buffon

- **44** combinaisons au total
  
- Détails :
  - **7** combinaisons ont été choisies par 183 élèves (**60,2%**)
  - **10** combinaisons ont été choisies par 206 élèves (**67,8%**)
  - + 27 combinaisons avec 1 à 6 élèves



# Année scolaire 2021-2022 : choix des enseignements de spécialité en première par les élèves du lycée Buffon

Combinaisons	Pourcentage d'élèves à Buffon
Maths/Phys/SVT	16,1 %
HGGSP/SES/ANG	11,2 %
Maths/Phys/NSI	10,5 %
HGGSP/SES/Maths	6,6 %
Maths/Phys/SES	6,25 %



## Au 2<sup>ème</sup> trimestre en seconde

- En janvier 2022, communication concernant les enseignements de spécialité disponibles au sein de l'établissement. Les élèves auront une présentation de chaque spécialité selon le planning communiqué via pronote
  
- L'élève et ses responsables légaux expriment leurs premières intentions **d'orientation** grâce à la « **fiche dialogue** ». Cette fiche est le **support officiel** des échanges entre la famille et l'établissement :
  - Pour la **voie générale**, chaque élève devra indiquer **4 enseignements de spécialité** qui l'intéressent pour la classe de 1<sup>ère</sup>
  - Pour la **voie technologique**, l'élève et sa famille indiquent leurs souhaits de série qui fera l'objet d'une décision d'orientation au troisième trimestre après dialogue continu avec l'équipe éducative.
  
- Le conseil de classe émet des recommandations sur ces souhaits, en fonction du potentiel de l'élève et des organisations de l'établissement.

## Au 3<sup>ème</sup> trimestre en seconde

- L'élève et sa famille formulent des choix définitifs d'orientation sur la « **fiche dialogue** »
- Le conseil de classe répond par une **proposition d'orientation** qui devient **décision d'orientation** si elle est conforme à la demande formulée
- S'il y a désaccord, un **entretien** a lieu entre chef d'établissement, famille et élève. En cas de nouveau désaccord, la famille peut faire recours dans un délai de 3 jours auprès d'une commission d'appel académique, qui statue de manière définitive.



Lycée Buffon, classes de seconde:  
déterminer ses enseignements de spécialité en 1ère

## Quels critères ?

- Ce que je réussis
- Ce que j'aime
- Mes projections de poursuites d'études



Des ressources pour aider à déterminer ses enseignements de spécialité en 1<sup>ère</sup> et terminale

**[Quandjepasselebac.education.fr](http://Quandjepasselebac.education.fr)**

/quels-sont-les-enseignements-de-specialite-comment-les-choisir/

Pour chaque spécialité, présentation des programmes et des exemples d'activités pédagogiques.

**En complément des entretiens avec les professeurs et les psychologues de l'Education Nationale conseillers en orientation,**

**[www.horizons21.fr](http://www.horizons21.fr)**

**[www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr)**

**[www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)**



# Lycée Buffon, classes de seconde: déterminer ses enseignements de spécialité



CONSTRUISEZ VOS CHOIX DE SPÉCIALITÉS AU LYCÉE

*Simulez vos combinaisons de spécialités et découvrez les perspectives de formations et de métiers qui s'offrent à vous.*



Vous êtes actuellement en classe de...

Seconde générale et technologique

Première générale

Première technologique

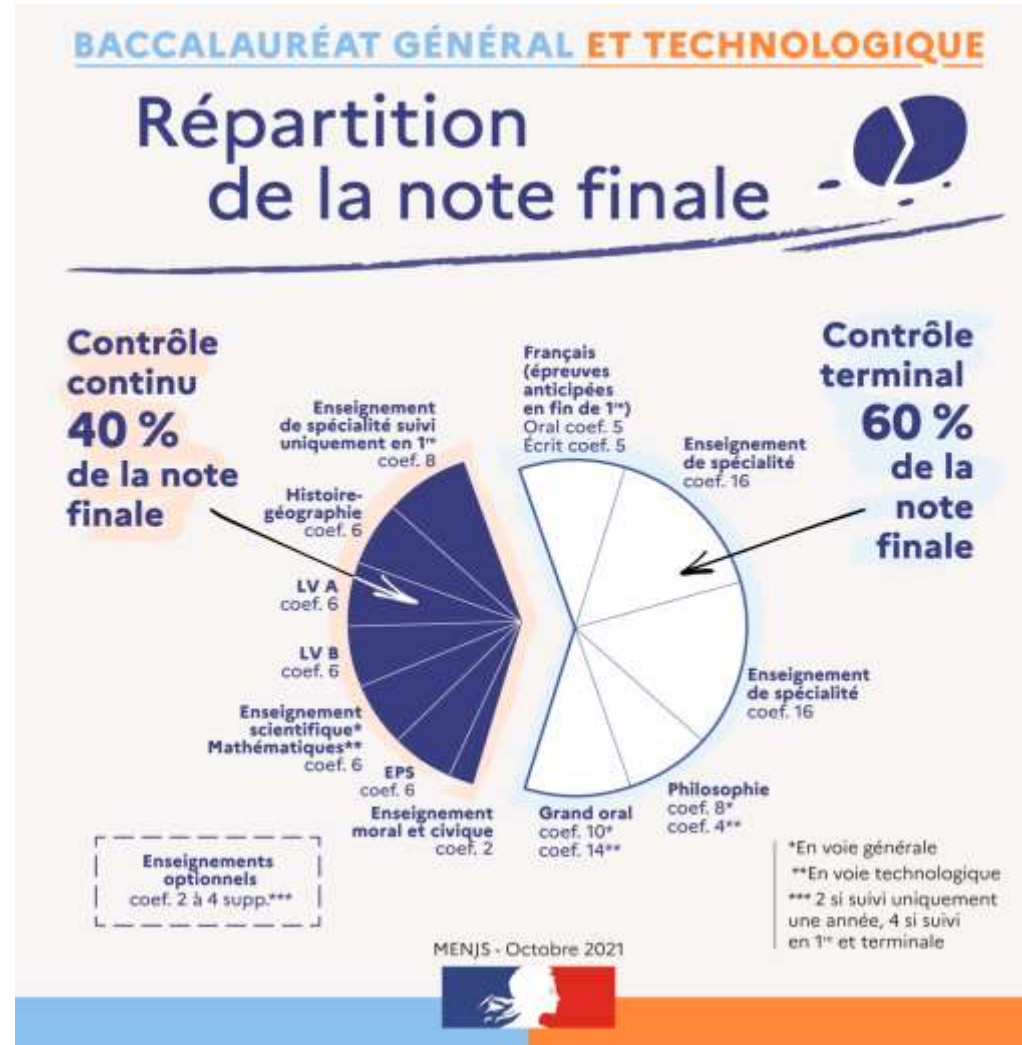
Organisé à Buffon  
par les associations de parents d'élèves  
PEEP et FCPE



SAMEDI 5 FEVRIER 2022

# Forum des métiers

# Le baccalauréat à partir de la session 2023



# Le baccalauréat à partir de la session 2023

## Pour tous :

voie  
générale  
+  
voie  
technologique

- Les **épreuves terminales** comptent pour **60 %** de la note finale (60 des coefficients, hors options)
  - 1 **épreuve anticipée** de français en 1<sup>re</sup> (écrit et oral).
  - 4 **épreuves en terminale** : 2 épreuves écrites de spécialité (coefficient 16, en mars), 1 épreuve écrite de philosophie (en juin) et l'épreuve du « Grand Oral » (fin juin-début juillet).
  - Ces épreuves sont organisées sur le modèle des épreuves de l'ancien baccalauréat.
- Le **contrôle continu** représente **40%** de la note finale (40 coefficients, hors options)
  - Ces 40 coefficients sont établis **sur la base de la moyenne générale issue des moyennes annuelles des bulletins scolaires du cycle terminal**

### Le cas des **enseignements optionnels** :

- Évaluation à partir des moyennes annuelles des moyennes apposées sur les bulletins scolaires (comme le contrôle continu)
- 1 option = coefficient 2 sur une année, coefficient 4 si suivie deux années
- Pas plus de 14 coefficients en plus des 100, sur l'ensemble du cycle terminal
- S'ajoutent au coefficient 100 du contrôle final et continu; peuvent faire augmenter ou baisser la moyenne du bac.

### Les **épreuves de rattrapage** :

Un élève ayant obtenu une note supérieure ou égale à 8 et inférieure à 10 au baccalauréat peut se présenter aux épreuves de rattrapage : deux épreuves orales, dans les disciplines des épreuves finales écrites (français, philosophie, ou enseignements de spécialité).